

Élection fédérale 2008

Sondage national sur les médicaments

Les médicaments génériques :



même qualité, à moindre prix

Les médicaments d'ordonnance jouent un rôle important dans le système de soins de santé au Canada. Ils contribuent à traiter des maladies, à sauver des vies et à améliorer la qualité de vie de millions de Canadiens. Les médicaments d'ordonnance représentent également la plus grande catégorie de dépenses en soins de santé au Canada et celle qui connaît la plus forte croissance.

Approuvés par Santé Canada, les médicaments génériques sont aussi sûrs et efficaces que leurs équivalents d'origines et jouent un rôle clé dans le contrôle des coûts des médicaments au Canada. Bien qu'ils ne comptent que pour 22 % des quelque 20 milliards de dollars que les Canadiens dépensent annuellement en médicaments d'ordonnance, les médicaments génériques servent à remplir 50 % de toutes les prescriptions au Canada.

L'Association canadienne du médicament générique (ACMG) transmet ce sondage aux cinq partis politiques fédéraux dans le but de connaître leurs points de vue sur les principaux enjeux liés aux médicaments pour les Canadiens aujourd'hui.

Veillez transmettre à l'ACMG les réponses de votre parti aux questions du sondage par courrier électronique à yves@generiquescanadiens.ca au plus tard le 7 octobre 2008.

Jim Keon
Président
Association canadienne du médicament générique

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE-RESSOURCE DU PARTI

Nom du parti :

Sondage complété ou certifié par :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Soumis le :

1. Stratégie nationale sur les médicaments

La Stratégie nationale sur les médicaments (SNM) est une initiative fédérale-provinciale-territoriale lancée en septembre 2004 en réaction au poids croissant des médicaments dans les soins de santé et compte tenu du fait qu'il s'agit d'enjeux qui touchent plus d'un palier de gouvernement. Neuf champs de priorité ont été définis dans la stratégie, y compris l'accès plus rapide aux médicaments (génériques) non brevetés. Le Comité permanent de la Chambre des communes sur la santé, ainsi que les ministres provinciaux et territoriaux de la santé ont fait part récemment de leurs préoccupations concernant l'apparente absence d'engagement envers la stratégie de la part des différents gouvernements fédéraux qui se sont succédés.

Mon parti reconnaît l'importance des neuf priorités précisées dans la Stratégie nationale sur les médicaments, et s'engage à participer à la mise en oeuvre de cette Stratégie comme partenaire égal avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

En accord

En désaccord

Neutre

Commentaires :

2. Délivrance progressive des brevets

Le système d'approbation réglementaire des médicaments et autres produits pharmaceutiques adoptera au cours des prochaines années une approche de cycle de vie quant à la sécurité du produit, laquelle sera régie par un régime de délivrance progressive des brevets. Ce changement mettra davantage l'accent sur le contrôle réel de la sécurité et de l'efficacité des produits.

Mon parti s'assurera qu'il n'y aura pas de relâchement des exigences d'approbation initiales pour les produits pharmaceutiques en vertu d'un nouveau régime de délivrance progressive des brevets.

En accord

En désaccord

Neutre

Commentaires :

3. Publicité directe des médicaments d'ordonnance (PDMO)

La publicité directe des médicaments d'ordonnance est interdite au Canada depuis 1949 afin de protéger les consommateurs contre toute tromperie et dommage à la santé. La publicité ne fournit pas l'information impartiale et objective dont les consommateurs ont besoin pour prendre des décisions éclairées. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a adopté une politique qui décourage la publicité directe des médicaments d'ordonnance et cette pratique est actuellement bannie dans tous les pays industrialisés à l'exception de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis.

Mon parti soutiendra l'interdiction actuelle visant la publicité directe des médicaments d'ordonnance.

En accord

En désaccord

Neutre

Commentaires :

4. Système canadien d'accès aux médicaments (CAMR)

Le Canada a été le premier pays au monde à appliquer une décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui permettrait aux pays d'exporter des médicaments génériques vers des pays en voie de développement ou moins développés, afin de les aider dans leur lutte contre le VIH/sida, la malaria et autres maladies. Malheureusement, le Système canadien d'accès aux médicaments (CAMR) impose des exigences onéreuses à un fabricant de produits génériques qui tente d'obtenir et d'utiliser une licence d'exportation de médicaments à des fins humanitaires. Le système s'est révélé inapplicable en pratique et des changements importants sont requis.

Mon parti s'engage à apporter des améliorations au Système canadien d'accès aux médicaments afin d'assurer que ce programme remplisse son objectif de livrer des médicaments génériques à coût abordable aux pays qui sont aux prises avec de sérieux problèmes de santé.

En accord

En désaccord

Neutre

Commentaires :

5. Protection en cas de catastrophe

Certains Canadiens affectés de maladies ou d'un état de santé graves subissent un préjudice sérieux en raison des coûts catastrophiques des médicaments d'ordonnance. La mise sur pied d'un programme de Protection contre les coûts de médicaments très onéreux devrait assurer qu'aucun Canadien ne se verrait refuser l'accès à des médicaments nécessaires mais très coûteux à cause de l'endroit où il vit ou de sa capacité de payer.

Mon parti soutiendra la mise sur pied d'un programme national de Protection contre les coûts de médicaments très onéreux.

En accord

En désaccord

Neutre

Commentaires :

6. Surveillance après la mise sur le marché et sécurité du patient

Santé Canada révisé actuellement les lignes directrices de son programme de surveillance après la mise sur le marché des produits pharmaceutiques dans le cadre du programme de protection alimentaire des consommateurs du gouvernement du Canada et ce, en vue d'assurer la sécurité du patient. L'ACMG a fait plusieurs recommandations identifiant les lacunes actuelles du système canadien. Le Comité permanent sur la santé a fait remarquer que Santé Canada aurait besoin d'une nouvelle affectation de fonds pour répondre à ses responsabilités accrues.

Mon parti soutiendra l'injection de nouveaux fonds à Santé Canada pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat de surveillance après la mise en marché et de sécurité des consommateurs.

En accord

En désaccord

Neutre

Commentaires :

7. Médicaments biologiques à inscription tardive (MBIT)

Les médicaments biologiques sont des produits fabriqués à l'aide de la biotechnologie et ils jouent un rôle de plus en plus important dans les soins de santé. Ils représentent également le secteur des produits thérapeutiques qui connaît la plus forte croissance. Au cours des trois dernières années, Santé Canada a élaboré une série de directives réglementaires pour l'approbation de médicaments biologiques à inscription tardive qui sont sûrs et efficaces, aussi appelés médicaments biosimilaires. Les lignes directrices finales sont pratiquement complétées. Des produits biosimilaires sont déjà accessibles aux patients dans l'Union européenne, et les processus d'approbation réglementaire sont en voie d'élaboration aux États-Unis et au Japon. La concurrence de médicaments biologiques à inscription tardive sûrs et efficaces permettrait aux consommateurs canadiens, aux régimes provinciaux d'assurance-médicaments et aux assureurs privés d'économiser des millions de dollars chaque année, et fournirait à un plus grand nombre de patients l'accès à des traitements d'importance vitale.

Mon parti soutiendra la mise en oeuvre d'un mécanisme de réglementation efficace pour l'approbation sans délais de médicaments biologiques à inscription tardive sûrs, efficaces et abordables.

En accord

En désaccord

Neutre

Commentaires :

8. Délais d'approbation des médicaments génériques

Bien que le processus d'approbation des médicaments génériques au Canada fonctionne selon le principe de la récupération des coûts, Santé Canada a régulièrement failli à ses propres objectifs de performance. Les délais ne sont pas dus à la durée des examens scientifiques rigoureux, mais plutôt, en grande partie, au manque de ressources permettant d'assurer que les examens commencent en temps opportun. L'ACMG reconnaît les efforts de Santé Canada visant à simplifier les processus internes. Ceci n'élimine toutefois pas la pénurie de ressources spécialisées pour les programmes de réglementation de Santé Canada, une lacune importante relevée par le Vérificateur général du Canada en novembre 2006. Les délais dans le processus d'approbation retardent l'entrée des médicaments génériques sur le marché canadien et font ainsi perdre des millions de dollars chaque année aux gouvernements provinciaux, aux assureurs privés et aux Canadiens qui doivent payer eux-mêmes leurs médicaments d'ordonnance.

Mon parti soutiendra une augmentation permanente de ressources spécialisées à la Direction générale des produits thérapeutiques en vue de s'assurer que Santé Canada puisse commencer à atteindre ses propres cibles de rendement pour l'examen des médicaments génériques.

En accord

En désaccord

Neutre

Commentaires :

9. Médicaments contrefaits

Les médicaments contrefaits sont produits par des organisations criminelles et ils représentent un risque important à la santé humaine. Tant les médicaments d'origine que les médicaments génériques peuvent être contrefaits. Le Canada connaît un faible taux de médicaments contrefaits grâce à la mise en place de systèmes de réglementation et de contrôle du marché efficaces pour les produits pharmaceutiques, et parce que le système de soins de santé est généralement abordable. Malgré tout, une vigilance continue de la part du gouvernement fédéral est requise. Il est impératif que toute mesure additionnelle visant à combattre la contrefaçon renforce les contrôles réglementaires et cible les criminels engagés dans les activités de contrefaçon, sans créer toutefois des conséquences non désirées.

Mon parti soutiendra les mesures visant à combattre les médicaments contrefaits et s'assurera que toute entente internationale visant à combattre la contrefaçon ne créera pas de nouveaux délais qui pourraient nuire à la concurrence des produits génériques.

En accord

En désaccord

Neutre

Commentaires :

10. Un système de propriété intellectuelle plus équilibré pour les médicaments

Le Canada possède actuellement l'un des systèmes de propriété intellectuelle (PI) les plus puissants au monde pour les médicaments. Bien que la protection de la PI ait été renforcée plusieurs fois au cours des 20 dernières années pour les fabricants de médicaments d'origine, ceux-ci manquent à leurs engagements de dépenses en R & D, pris envers le gouvernement canadien lorsque la durée de leurs monopoles de marché a été accrue. Conséquemment, les monopoles de marché pour les fabricants de médicaments d'origine étant plus longs, ils imposent des prix plus élevés aux gouvernements provinciaux, aux employeurs et aux patients. Bien qu'il soit important pour le Canada de satisfaire à ses obligations de commerce international relativement à la propriété intellectuelle, il y a une preuve évidente qu'un dépassement de ces obligations n'est pas à l'avantage des Canadiens et ajoute des coûts inutiles au système de soins de santé.

Mon parti s'efforcera d'atteindre un équilibre approprié dans le système national de la propriété intellectuelle pour les médicaments en satisfaisant à nos obligations de commerce international, mais sans les dépasser.

En accord

En désaccord

Neutre

Commentaires :

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce sondage ou pour toute question concernant l'industrie dynamique du médicament générique au Canada, veuillez communiquer avec :

**Yves Dupré
Directeur principal - Québec
Association canadienne du médicament générique
514 286-6061 | yves@generiquescanadiens.ca**